



Règlement intérieur

2019-2020



- Pour participer aux entraînements, le dossier d'inscription doit être complet, signé, daté
- Respect entre tous, politesse, tolérance, gentillesse
- Ponctualité : être sur le praticable à l'heure de début du cours, quitter le cours au signal de l'entraîneur
- Tenue adaptée : collant, corsaire, short, tee-shirt près du corps, justaucorps
- Cheveux attachés, tirés vers l'arrière
- Pas de bijoux, (autour du cou, poignets, bagues...)
- Les portables sont éteints et déposés sur la table dans le gymnase
- Aucune restauration n'est permise pendant le temps de l'entraînement (bonbons, goûters), prévoir avant le début du cours
- Pour ceux et celles qui sont inscrits en compétition, ils doivent participer aux rencontres programmées et à tous les entraînements.
- les gyms « loisir » se doivent de participer aux soirées « animation » et gala
- Un travail sérieux, régulier est demandé, nous ne sommes pas une garderie, mais un club sportif ; ☒ L'absence à un entraînement doit être exceptionnelle, prévenir le responsable du groupe
- Tout manquement grave (manque de respect, vol, insultes, être sous l'effet de substances entraînant un comportement à risque) peut entraîner l'exclusion.
- Les entraînements ne sont pas publics (pas de visiteurs sans autorisation préalable))
- **Parents ou accompagnateurs** : vous devez conduire l'enfant dans le gymnase, vous assurez de la présence de l'entraîneur et venir le chercher à l'heure en vous assurant que l'entraîneur a terminé le cours. Prévenir en cas de difficultés particulières et exceptionnelles

